

Pays Thionillois

KÉDANGE-SUR-CANNER

Le conseil municipal des jeunes accueilli par le Préfet



Autour du Préfet et du maire de Kédange (debout au centre au second plan) les membres du CM Junior de Kédange. Photo RL

À l'initiative de Jean Kieffer, maire de Kédange-sur-Canner, le Conseil Municipal Junior vient d'être accueilli en Préfecture à Metz. Avant une rencontre avec le Préfet, Didier Martin, les services préfectoraux avaient organisé une visite de CERT où sont validées les demandes des cartes d'identité et des passeports.

Puis, temps fort, la rencontre avec le représentant de l'État en Moselle qui a tenu à souligner l'engagement de ces jeunes depuis juin 2018. Puis les jeunes Kédangeois ont pu découvrir la salle opérationnelle de gestion de crises, où un grave accident au collège de la Canner avait été simulé à leur attention. Cette simulation a évidemment beaucoup impressionné les conseillers juniors, et leurs accompagnateurs, parmi lesquels Thérèse Frey et Franck Corplet, adjoints au maire, ainsi que Sylvie Launay, la directrice du groupe scolaire de Kédange qui apporté son concours aux élections pour la mise en place du conseil municipal junior.

Avant de repartir vers Kédange en fin d'après-midi avec le bus de la commune de Klang, mis à disposition pour l'occasion, les juniors ont pu assister à la cérémonie de remise des décrets de naturalisation pour les personnes ayant obtenu la

nationalité française, et leur intégration dans la communauté nationale.

À l'issue de cette cérémonie le maire a tenu à féliciter les jeunes pour « leur participation à cette action d'éducation à la citoyenneté, qui constitue une orientation majeure du Conseil Municipal Junior, mis en place depuis six mois. »

Un Conseil Municipal Junior composé de jeunes de l'école élémentaire et du collège de la Canner : Jean-Claude Amy, Julien Mellinger, Noémie Renard, Héroïse Hermann, Nelia Netef, Baptiste Hemmer, Myron Devaux, Léo Perera et Chaymou Elhertz Schmidt, « ravis de cette visite qui nous a beaucoup appris ».